

# Grand-Charmont : 0 euro de taxe pour la mosquée, mais 168 euros pour une serre de 6m<sup>2</sup>



Grand-Charmont : la gratuité pour la mosquée et le ratchet fiscal pour les particuliers qui aménagent une mini serre de six mètres carrés, taxée à hauteur de 168 euros.

❌ Pas de taxe d'habitation, en revanche, ou de taxe tout court, pour l'immense mosquée de Grand-Charmont dans le Doubs, taxée à hauteur de 0 euro.

Grand-Charmont est une petite ville du Doubs qui s'est fait connaître pour avoir facilité l'implantation d'une mosquée, la première mosquée implantée dans le Pays de Montbéliard, qui a bénéficié d'une vaste publicité lors des [portes ouvertes](#).

**Aujourd'hui, de nombreux habitants affichent leur colère vis à vis d'une municipalité tolérante pour l'implantation d'une mosquée, dispensée de taxe d'habitation, mais qui facture 168 € de taxe à un modeste particulier pour une serre à tomates de 6 m<sup>2</sup>. Et qui prend ses citoyens pour les "sots du Doubs". Ambiance.**

*"Une taxe pour une petite serre au fond du jardin. Franchement, on marche sur la tête" , dénonce Francisco Castano. Si ça n'est pas du racket fiscal, qu'est-ce ? On va bientôt nous taxer pour respirer l'air pollué..." . A Grand-Charmont, commune française située dans le département du Doubs en région Bourgogne-Franche-Comté, le citoyen Francisco Castano n'a toujours pas digéré la pilule, comme le révèle notre consœur de l'Est Républicain Françoise Jeanparis, qui écrit "Celle adressée par la Direction départementale du territoire lui annonçant qu'il va devoir déboursier prochainement 168 euros. Une douloureuse au titre de la taxe d'aménagement. Au printemps, l'habitant de Grand-Charmont a installé au fond de son jardin une serre à tomates. Francisco Castano n'a pas l'intention de se lancer dans la culture intensive. La construction légère et démontable en lattes de bois pour l'ossature, film plastique pour les murs et plaques de polycarbonate pour la toiture fait à peine plus de 6 m<sup>2</sup>."*

*"Auparavant, je cultivais mes tomates sous un film plastique rehaussé et retenu par des piquets. Esthétiquement pas le top. J'ai construit cet abri pour avoir quelque chose de plus soigné dans mon jardin. Si j'avais su..." , ajoute ce jardinier du dimanche qui pratique le trail en montagne. S'il avait su que le fisc allait le rattraper, il aurait été acheter ses tomates.*

**Les tomates les plus chères de France à quelque centaines de mètres de la mosquée**

Comme tout citoyen honnête, Francisco a signalé la construction de sa serre à la mairie. On l'a invité à faire

une déclaration de travaux. Il s'exécuta avec plans à l'appui. Quelques mois plus tard, il apprend par un courrier de la DDT qu'il est assujéti à la taxe d'aménagement. On lui réclame 168 € dont 126 € pour la part communale et 42 € pour la part départementale. *"Pour les dix pieds qui y poussent, ça fait cher de la salade de tomates"*, calcule Francisco Castano, qui trouve « grotesque » cette taxe qui tombe sur le râble du citoyen *"cultivant quelques tomates bios qui agrémenteront l'assiette estivale"*.

Sa surprise, il l'a signifiée par courrier au maire de la commune et par une lettre "carabinée" à la DDT. Il y précise que la commune de Grand-Charmont est l'une des rares, sinon la seule de l'agglomération, à avoir refusé d'augmenter le taux de la part communale ; estime que cette taxe d'aménagement, dont l'assiette a été élargie, " pénalise grandement" les propriétaires. N'empêche. Le jardinier doit passer au tiroir-caisse. Du coup, il a balancé une vidéo sur Youtube qui a fait un tabac auprès des maraîchers solidaires. Ça ne va pas le dédouaner de la taxe, mais ça soulage.

La dernière fois où Grand-Charmont a fait la Une de l'actualité, c'était en novembre 2005, lorsque la mosquée de Grand-Charmont a été incendiée. Trois cocktails Molotov avaient été lancés contre le mur de l'édifice, détruisant la salle de prière des femmes. Cinq fidèles, qui se reposaient dans la mosquée, avaient été témoins des faits. Ils avaient aussitôt alerté les secours. À l'époque, le fondateur, Abdelkader Regragui, n'avait pas pu contenir son émotion et ses larmes. «L'attentat» avait ému la population et les élus qui l'avaient tous condamné. Depuis, les dirigeants ont eu à déplorer des dégradations contre le bâtiment. Mais, selon eux, les violences urbaines sont moins nombreuses qu'auparavant : «Les perturbateurs, nous n'en voulons pas. Nous véhiculons un message de paix», précise Brahim Hajhouj. Aujourd'hui, les musulmans de la mosquée vont-ils condamner l'injustice dont est victime Francisco Castano ? Et afficher leur solidarité

avec l'infortuné jardinier amateur ? Et les élus locaux vont-ils condamner l'injustice dont est victime Francisco Castano ?

**Francis GRUZELLE**

**Carte de Presse 55411**

**Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :**

<http://ripostelaique.com/exclusif-coup-de-balai-au-siege-de-la-police-parisienne-falcone-vire.html>

<http://ripostelaique.com/ardecche-le-maire-dannonay-interdit-li-slamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<http://ripostelaique.com/migrants-lardeche-francis-gruzelle-denonce-mensonges-de-letat.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<http://ripostelaique.com/conditions-de-travail-prehistorique-a-grotte-chauvet.html>

<http://ripostelaique.com/france-quel-manque-plus-a-nos-politiques.html>

<http://ripostelaique.com/valence-quatre-spahis-protegeaient-mosquee-attaques-voiture-folle.html>

<http://ripostelaique.com/tantonville-les-migrants-arrivent-dans-le-chateau-cazeneuve-a-gagne.html>